



Compte-rendu du CTA du 22 mars 2012

Lecture des liminaires et réponses de la rectrice.

Evolution des supports de direction, administratifs et de laboratoire.

Mouvement des postes définitifs d'enseignement.

Postes spécifiques.

questions diverses portant sur le dispositif INEAT/EXEAT, sur les problèmes liés à APB (inscription des élèves de terminales pour les formations post bac (et plus particulièrement sur les filières "contingentées), sur les EAP (emplois avenir professeur) et surtout sur l'ESPE.

* Pour les modifications apportées aux tableaux des postes il faut juste signaler l'annulation de la mesure de carte scolaire pour le poste d'EPS au collège R.Beltz/Soultz 68 et rajouter un 2ème poste de STMS au lycée Henner.Altkirch.

* Nous avons soulevé la question du poste de Lettres Modernes affiché sur le LPO Gutenberg/Illkirch en argumentant qu'il devrait être plutôt sur Le Corbusier puisque le complément y est plus important. Le rectorat va réexaminer cette mesure.

* Pour les autres interventions il faut signaler:

- Le transfert d'une partie de la filière Bois du Corbusier au Couffignal, un certain nombre d'incohérences (problème de place pour l'atelier et de transport des élèves pour certains cours. La rectrice n'a pas voulu entendre ces arguments et reste campée sur le transfert pour septembre 2013

-Pour les BTS tourisme du lycée Dumas: le rectorat va vérifier le cadrage national avec les autres BTS tourisme pour la capacité d'accueil (24 au lieu de 36). Il reviendrait alors sur sa décision de suppression d'un BTS pour revenir au 3x24 à la place de 2x36 prévu initialement.

* Nous sommes intervenus sur le poste spécifique de musique de M.Curie et sur le caractère "immoral" de cette opération qui risque de pénaliser la collègue de musique. Nous avons demandé de transférer son poste sur M.Curie. (apparemment le poste spécifique n'avait pas été évoqué au CA). La rectrice n'a pas accédé à notre demande et assuré qu'elle suivrait cela de près, qu'elle examinerait les candidatures et que c'est elle qui in fine nomme les personnes.

***INEAT/EXEAT**: 13 entrées seulement sur 75 demandes. Toujours plus de demandes pour le Bas-Rhin.

Mme Savouret (DASEN 68): réfléchira (comme d'habitude) sur les cas médicaux et familiaux (PE avec enfants en bas âge par exemple) mais contingenté par le BOP.

M. Guichard (DASEN 67):même litanie: on ne peut pas faire grand chose car nous n'avons pas de marge de manœuvre. Il y aura peut être trois cas qui pourront être pris en considération.

Ce sera donc toujours aussi tendu cette année!

Pour le problème des rythmes dans le premier degré. Il y aurait un comité académique de suivi et d'accompagnement avec une vingtaine de personnes (dont seulement 3 à 4 représentants des organisations syndicales). Il y aurait une première réunion avant le 14 avril.